

Atelier n°20

Immobilier 2.0 : L'intelligence artificielle au service de l'évaluateur immobilier en étude notariale



IMMOBILIER

NIVEAU DE DIFFICULTÉ: **DURÉE :** 7 heures de formation**PUBLIC CONCERNÉ:** Notaires, négociateurs immobiliers, experts immobiliers en étude notariale**PRÉREQUIS:** Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.**MOYENS TECHNIQUES:**

Cours dispensé en présentiel avec vidéoprojecteur.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

Cours magistral et interactif (questions/réponses). Exposés théoriques illustrés par des ateliers, étude de cas pratiques et mises en situation selon la répartition suivante: 80% théorie / 20% pratique. Accompagné le plus souvent d'un support numérique.

MÉTHODES D'ÉVALUATION:

Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS:

Inscription sur :

<https://formation.adnov.fr/>.

- Les inscriptions sont possibles jusqu'au 5 juin 2026.
- Une confirmation d'inscription vous sera envoyée à l'issue de votre inscription.
- La convocation à la formation vous sera adressée environ 3 semaines avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation et la procédure à suivre pour effectuer votre demande de subrogation.
- Pour chaque salarié inscrit, saisie par l'office des prises en charge Opcv EP.
- l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé.

OBJECTIFS :

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Comprendre le fonctionnement et les limites de l'intelligence artificielle
- Utiliser un outil d'IA pour assister une mission d'évaluation immobilière
- Structurer un prompt efficace adapté à une problématique métier
- Exploiter l'IA pour analyser un bien immobilier résidentiel et tertiaire
- Intégrer l'IA dans la rédaction de rapports d'estimation
- Identifier les risques et sécuriser l'usage de l'IA dans un cadre déontologique

PÉDAGOGIE : Jérôme VIGNOLLES, Expert en évaluation immobilière, expert judiciaire et enseignant Intervenant ADNOV**Programme****Matin 9h00-12h30****I. Comprendre l'IA et son cadre d'utilisation**

- Définition et fonctionnement de l'IA générative
- Distinction entre outil d'assistance et expertise professionnelle
- Limites et risques (hallucinations, biais, fiabilité)
- Responsabilité et cadre déontologique en étude notariale

- Démonstration : requête simple vs requête structurée
- Premiers tests utilisateurs

II. Prise en main des outils d'IA

- Présentation des principaux outils (ChatGPT, Copilot...)
- Fonctionnement par interaction (prompt / réponse)

III. Méthodologie du prompt

- Structure d'un prompt efficace :
 - rôle
 - contexte
 - objectif
 - données
 - format attendu
- Méthode P.R.O.M.P.T
- Identification des erreurs fréquentes
- Exercices pratiques de reformulation et d'amélioration

PAUSE DEJEUNER 12h30-13h30**Après-midi 13h30-17h00****IV. Applications à l'évaluation immobilière résidentielle**

- Utilisation de l'IA pour :
 - analyse de marché
 - estimation par comparaison
 - rédaction de rapports
 - argumentation commerciale
- Études de cas pratiques
- Analyse critique des résultats

- Méthodes d'évaluation
 - Approche par capitalisation
 - Approche par rendement
 - Analyse des baux commerciaux
- Apport de l'intelligence artificielle
 - Analyse de baux commerciaux
 - Calcul et interprétation de rendement
 - Identification des risques
 - Aide à la rédaction de rapports
- Cas pratique

V. Applications à l'immobilier tertiaire

- Rappels fondamentaux
 - Typologie des actifs (bureaux, commerces, locaux d'activité, entrepôts)
 - Différences entre immobilier résidentiel et tertiaire
 - Logique de rendement et d'investissement

- Étude d'un actif tertiaire
- Construction d'un prompt
- Analyse assistée par IA
- Restitution et correction

VI. Atelier final et synthèse

- Mise en situation complète
- Élaboration d'un prompt
- Exploitation des résultats
- Retour collectif et synthèse des acquis